

Missions AMO Mémoire méthodologique et technique

Des interventions effectuées par tranches
inférieures à 25 000 euros



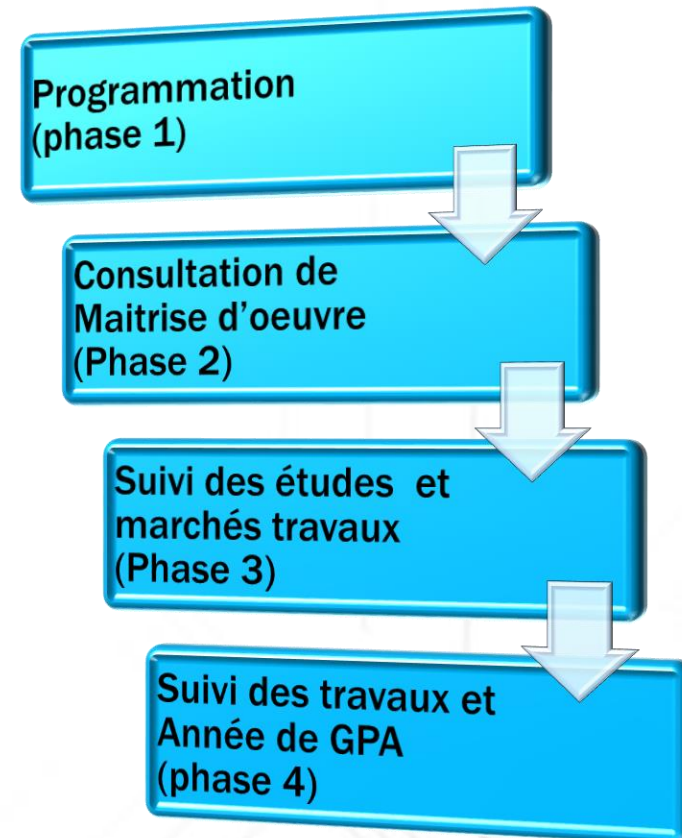
Janvier 2019

Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage

1. Intervention par tranches inférieures à 25 000€
2. Présentation de la société ECHO-BAT
3. Moyens humains et matériels affectés aux projets
4. Méthodologie et modes opératoires
5. Phase 1 : programmation : grâce au processus de Design thinking
6. Phase 2 : consultation des maîtres d'oeuvre (T01)
7. Phase 3 : suivi des études et de passation des marchés travaux (T02)
8. Phase 4 : réalisation et de garantie de parfait achèvement (T03)

1. Intervention par tranches inférieures à 25 000€

- **Une solution pertinente** : Dans un contexte où le montage d'un appel d'offre est une réelle contrainte technique, ECHO-BAT apporte une solution adaptée.
- **Une phase programme inférieure à 25 000€** : accompagnement complet de tout projet de construction ou de rénovation jusqu'à la rédaction du dossier de programmation.
- **Un contrat par phase** : chaque phase est autonome et donc distincte. La maîtrise d'ouvrage peut donc découper le protocole d'Assistance à maîtrise d'ouvrage en quatre étapes distinctes et optionnelles.
- L'exemple présenté dans ce dossier correspond (de manière indicative) à un projet ayant 3M € HT de budget travaux.



Décomposition indicative du prix des prestations par tranche

Eléments de mission	Réunions / ou déplacement sur site			Etudes/Bureau		Total	
	Nbre	Durée	Nb jours	Nb jours	Nb jours	Prix U	Coût HT
PROGRAMMATION							
<i>Diagnostics divers / enquête auprès des usagers</i>	6	3H	3	9	12	350,00 €	4 200,00 €
<i>Montage juridique et convention de délégation MOA</i>	2	4H	1	3	4	450,00 €	1 800,00 €
<i>Etudes réglementaires d'urbanisme</i>	2	3H	1	2	3	350,00 €	1 050,00 €
<i>Diagnostic acoustique et thermique des locaux</i>	2	6H	2	3	5	550,00 €	2 750,00 €
<i>Etablissement de 2 ou 3 scénarios possibles</i>	2	4H	2	7	9	450,00 €	4 050,00 €
<i>Estimatif budgétaire des trois scénarios</i>				9	9	550,00 €	4 950,00 €
<i>Etudes et rédaction cahier des charges environnemental</i>	2	3H	2	4	6	350,00 €	2 100,00 €
<i>Rédaction dossier programme + CR réunions</i>	4	3H	4	5	9	450,00 €	4 050,00 €
TOTAL PROGRAMMATION					57		24 950,00 €
CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (Tranche optionnelle 1)							
<i>Organisation de l'appel d'offre</i>	2	4H	2	2	4	450,00 €	1 800,00 €
<i>Gestion et frais de jury</i>				2	2	550,00 €	1 100,00 €
<i>Rédaction du dossier complet</i>				4	4	350,00 €	1 400,00 €
<i>Etudes et vérification de la pertinence des réponses</i>	1	6H	1	1	2	450,00 €	900,00 €
<i>Rédaction dossier consultation Assurances DO et TRC</i>	1	4H	1	3	4	450,00 €	1 800,00 €
<i>Vérification de la solvabilité des candidats MOE</i>				5	5	450,00 €	2 250,00 €
<i>Réponse aux candidats non retenus</i>				1	1	250,00 €	250,00 €
TOTAL TO1					22		9 500,00 €
SUIVI DES ETUDES DE CONCEPTION ET PASSATION MARCHES TRAVAUX (tranche optionnelle 2)							
<i>APS / APD</i>	6	3H	3	10	13	350,00 €	4 550,00 €
<i>Organisation de l'appel d'offre CT, SPS, coordinateur SSI</i>				5	5	250,00 €	1 250,00 €
<i>Rédaction d'une notice acoustique</i>				3	3	450,00 €	1 350,00 €
<i>Négociation de l'assurance DO</i>				2	2	350,00 €	700,00 €
<i>PRO / DCE : relecture du CCTP</i>	2	3H	1	4	5	350,00 €	1 750,00 €
TOTAL SUIVI DES ETUDES DE CONCEPTION							9 600,00 €
PASSATION DES MARCHES TRAVAUX							
<i>Proposition d'une liste d'entreprises</i>	1	2H	1	1	2	250,00 €	500,00 €
<i>Vérification de la pertinence des offres</i>	1	4H		8	8	550,00 €	4 400,00 €
<i>Négociations</i>	1	3h		2	3	350,00 €	1 050,00 €
<i>Vérification de la solvabilité des entreprises</i>				5	5	350,00 €	1 750,00 €
TOTAL PASSATION DES MARCHES TRAVAUX							7 700,00 €
TOTAL TO2					46		17 300,00 €
SUIVI DES TRAVAUX : hypothèse 12 mois de travaux (Tranche optionnelle 3)							
<i>Réunions de chantier + rédaction CR + vérif diverses</i>	48	4H	48	10	58	250,00 €	14 500,00 €
<i>Suivi budgétaire & situations chantier mensuelles</i>				12	12	450,00 €	5 400,00 €
<i>Gestion des problèmes éventuels / sous-traitants</i>				4	4	450,00 €	1 800,00 €
TOTAL SUIVI DES TRAVAUX							21 700,00 €
RECEPTION ET GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT							
<i>Assistance à la réception par phase</i>	6	4H	3		3	350,00 €	1 050,00 €
<i>Vérification trimestrielle + rédaction rapport conformité</i>	4	4H	2	2	4	350,00 €	1 400,00 €
<i>Gestion d'éventuels litiges</i>				2	2	350,00 €	700,00 €
TOTAL RECEPTION ET GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT							3 150,00 €
TOTAL TO3					83		24 850,00 €

2. Présentation de la société ECHO-BAT

2.1. Les valeurs de l'entreprise ECHO-BAT

2.2. Spécificité et savoir-faire

- Protéger l'économie de la construction
- Intégrer les exigences environnementales type HQE
- Prendre en compte la sensorialité et l'acoustique

2.3. Références clients

2.4. Zoom sur deux projets significatifs



2. Présentation de la société ECHO-BAT

Créée le 15 août 2017, ECHO-BAT est spécialisée dans les missions AMO auprès des établissements médico-sociaux, avec un accent particulier concernant les personnes en situation de handicap. Depuis deux ans, elle s'impose par ses compétences pluridisciplinaires et son professionnalisme.

Basée dans le sud Finistère, son action s'étend sur le grand Ouest. Elle est une associée à la société LPC (créée en 2014). Son gérant et fondateur a plus de 10 d'expérience dans le domaine de l'architecture et de l'AMO.

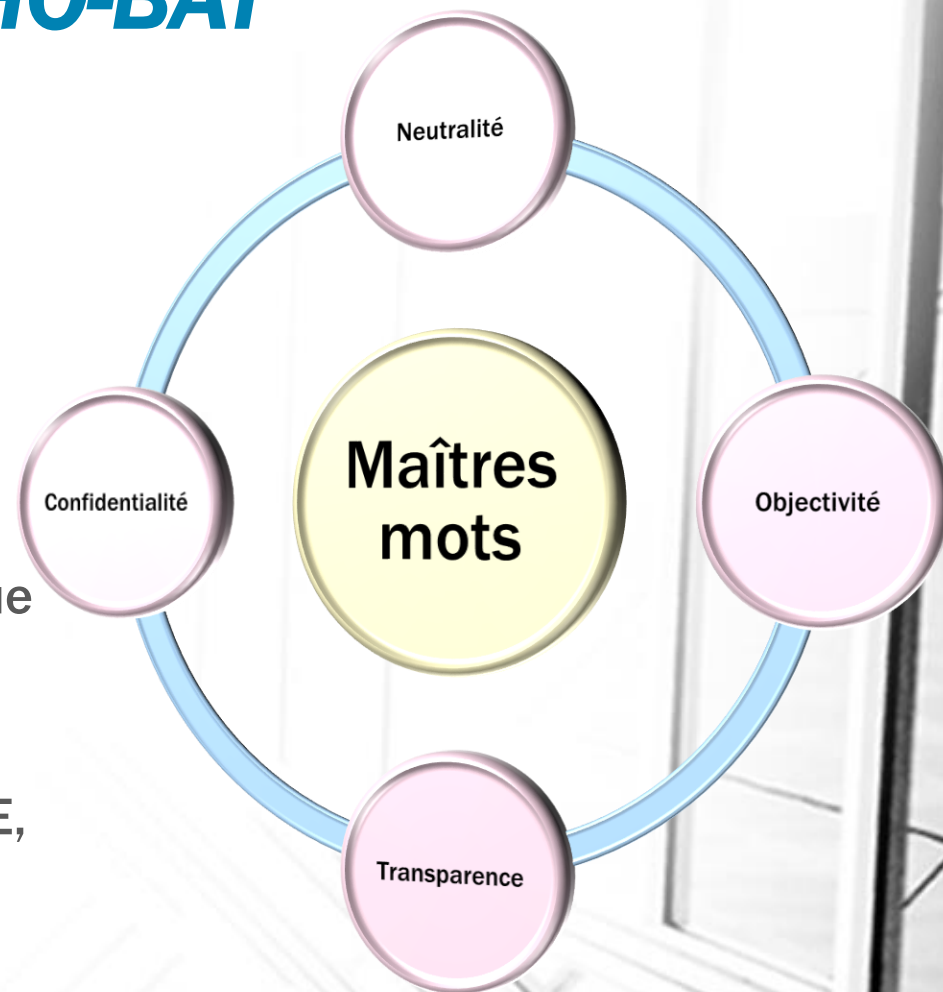
Son chiffre d'affaire est un pleine croissance :

2017	2018	2019 (prév.)
3 500 €	21 000 €	72 000 €



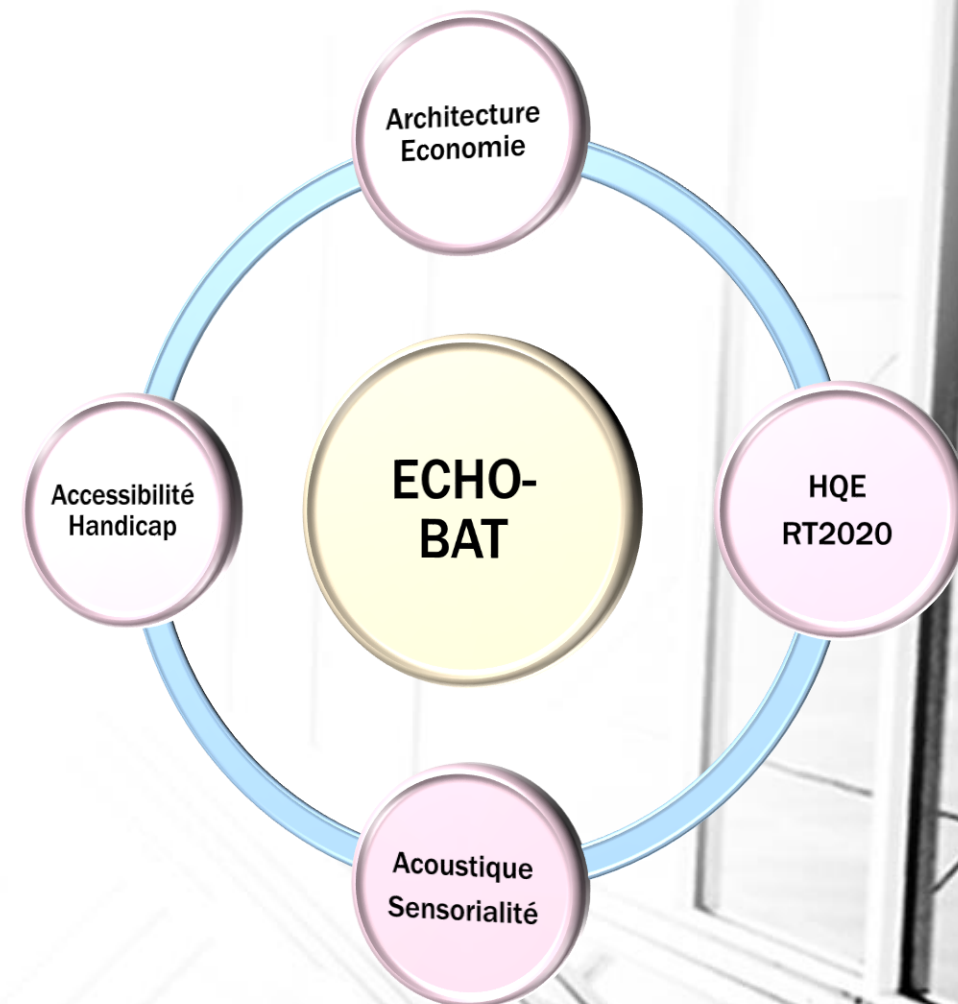
2.1. Les valeurs de la société ECHO-BAT

- **Des prestations de qualité** : La date de création de notre société est récente, mais le niveau d'expertise de ses membres est optimal. Les références (voir ci-dessous) témoignent de mission AMO réussies et appréciées.
- **La synergie avec la Maitrise d'ouvrage** : Notre bonne connaissance du monde de la recherche et des écoles d'ingénieurs, nous permettent d'aborder ce projet de manière efficace. Toutes nos actions se feront en dialogue avec une équipe de pilotage de la maitrise d'ouvrage.
- **Un niveau d'expertise maximale** : affiliée au CNRS, laboratoire d'Architecture GERPHAU de Paris-LA-VILLETTE, ECHO-BAT se présente parmi les sociétés AMO les plus performantes du marché.



2.2. Spécificités et savoir faire

- **Interdisciplinarité** : ECHO-BAT maîtrise toutes les composantes d'un projet architectural et toutes les techniques de construction : conception, ingénierie, urbanisme, économie et accessibilité.
- **Protection de l'économie de la construction** : Notre connaissance du marché et notre expérience nous permettent de garantir un budget sans surprise. Nous utilisons des logiciels de calcul qui nous permettent de modéliser les économies des consommations énergétiques en fonction des scénarios.
- **Intégration des exigences environnementales type HQE** : Face aux défis énergétiques, nous accompagnons la Maîtrise d'Ouvrage dans le choix parmi les 14 cibles HQE et la RT2020.
- **Prise en compte la sensorialité et l'acoustique** : Forts d'une expertise reconnue au niveau national (brevets, publications), nous intégrons dans nos prestations AMO des préconisations acoustiques.
- **Accessibilité handicap** : Dans le cadre de la politique inclusive actuelle, nous avons développé des protocoles spécifiques. Nos compétences dans ce domaine sont référencées par le CIH (Comité Interministériel pour le Handicap).



2.3. Références clients

DESCRIPTIF	MOA	MOE	Budget travaux HT
Plateforme multiservices NORT SUR ERDRE - 2018	ADAPEI 44	5W Architectes SUCE SUR ERDRE	900 000 €
IME avec internat PLOERMEL - 2018	ADAPEI 56	Blévin Architecte AURAY	4,2 M €
IME avec internat SENE - 2018	ADAPEI 56	Bléher Architecte PLUMELEC	8,4 M €
FAM / MAS de MONTBERT 2017	ADAPEI 44	Agence Berranger Vincent NANTES	3,8 M €
IME de BLAIN 2017	ADAPEI 44	Atelier PADW Pellegrino NANTES	3,4 M €
ESAT de THOUARE 2016	ADAPEI 44	TOPOS Architecture NANTES	2,9 M €

2.4. ZOOM sur une réalisation : l'ESAT « Les Iris » à Thouaré

Restructuration d'un bâtiment industriel existant.
Transformation pour un usage multiservices : salles de conférences et de réunion, ateliers, restaurant et salles de détente.

L'accessibilité handicap et les ambiances sensorielles ont été étudiées de manière particulière. Les résultats exceptionnels obtenus ont dépassé les attentes de la maîtrise d'ouvrage.

Début des travaux en 2016 ; ouverture de l'établissement en septembre 2018.

Budget travaux : 2,9 M€

Architecte : Antoine PUCELLE (Topos Architecture, Nantes)

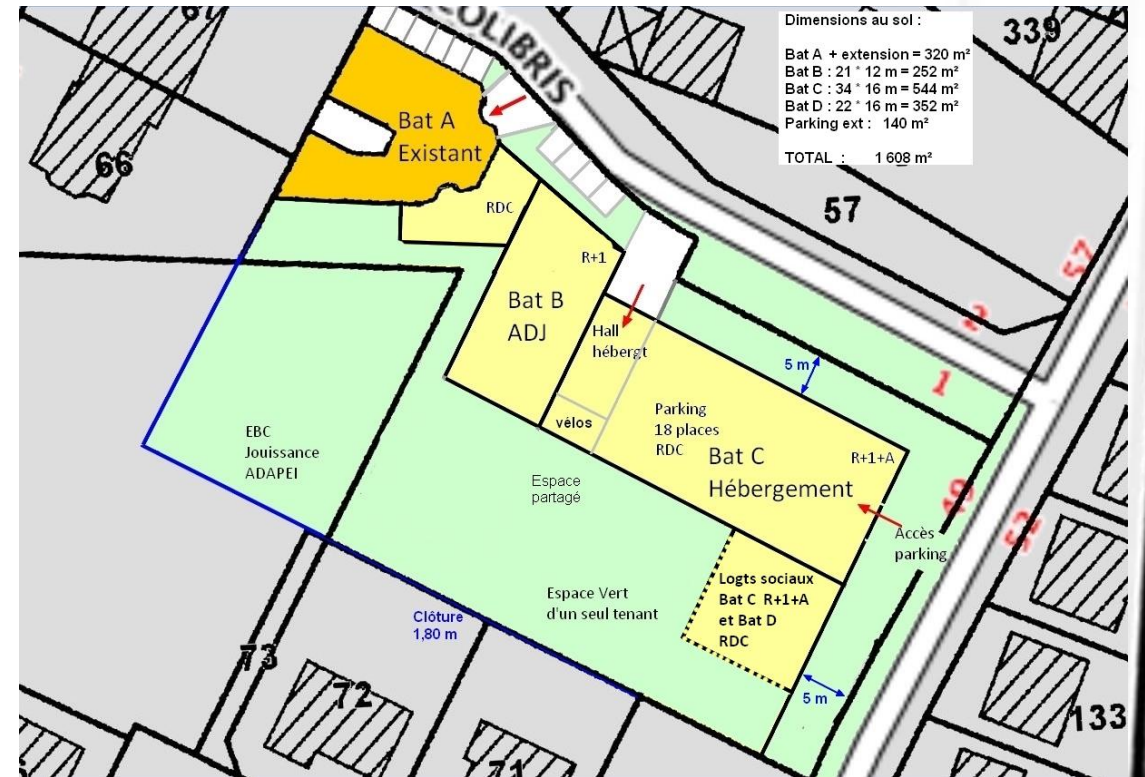
Maitrise d'Ouvrage : ADAPEI 44 (Philippe TRAENKLE, directeur)



2.4. Zoom sur un montage juridique complexe marchés privé : marché public

- Le projet de Foyer de vie « Les Colibris » est associé à un programme de logements sociaux.
- Le propriétaire est l'ADAPEI 44, MOA marché privé qui a décidé de signer une convention de vente avec un bailleur social, la SAMO (soumis aux marchés publics).
- L'ADAPEI 44 reste maître d'ouvrage jusqu'au dépôt de PC : c'est-à-dire que l'appel d'offre MOE se fait en régime marché privé.
- La SAMO devient maître d'ouvrage ensuite, ce qui signifie que la passation des marchés travaux se fait en régime marchés public.
- Nous avons rédigé la convention qui permet d'articuler ces deux modalités juridiques différentes.

Projet « Les Colibris » à Orvault (44) – budget travaux : 2,5 M€



Liste des cabinets d'architectes avec lesquels nous avons travaillé

- GRIGNOU STEPHAN ARCHITECTES, 6 Rue Joseph Halleguen, 29000 QUIMPER
- ATELIER TROIS ARCHITECTES, 31 av. Ch. De Gaulle, 29270 CARHAIX PLOUGUER
- AGENCE ANTAK, Architectes du patrimoine, 15 Rue des États, 44000 NANTES
- AGENCE PADW, Pellegrino, 44 rue Fouré CS 40103, 44001 NANTES
- AGENCE 5W?, 110 grande rue, 44240 SUCE SUR ERDRE
- AGENCE QUADRA ARCHITECTES, 2 rue du WATTMAN, 44700 ORVAULT
- TOPOS ARCHITECTURE, 24 ter rue Armand Brossard, 44000 NANTES
- CABINET DAVEAU, 29 rue Louis Gain, 49100 ANGERS
- ATELIER MICHEL CHÂTEAU, 7 rue de Cadéac, BP 231, 22602 LOUDEAC
- ATELIER L'ECHELLE ARCHITECTES, 29 rue Abbé Philippe Le Gall, 56400 AURAY
- BLEHER ARCHITECTES, rue du 4 juin 1944, 56420 PLUMELEC

3. Moyens humains et matériels affectés au projet

3.1. Equipe projet / mini CV

3.2. Moyens matériels

3.3. Ressources externes



Echo-Bat

3.1. Equipe projet / Mini CV

Olivier MANAUD

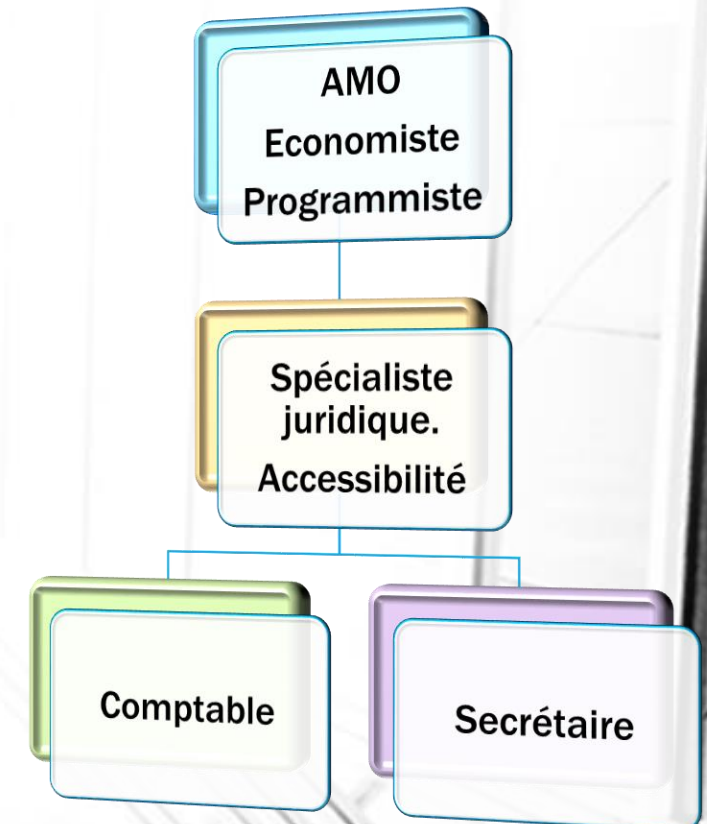


- 10 ans d'expérience en architecture (conduite de projets)
- AMO, directeur des sociétés LPC et de ECHO-BAT
- PhD, chercheur CNRS, diplômé en architecture ENSA de Paris-La-Villette (DPEA)
- Economiste de la construction et programmiste
- Ingénierie er acoustique

Cécile BARRANDON

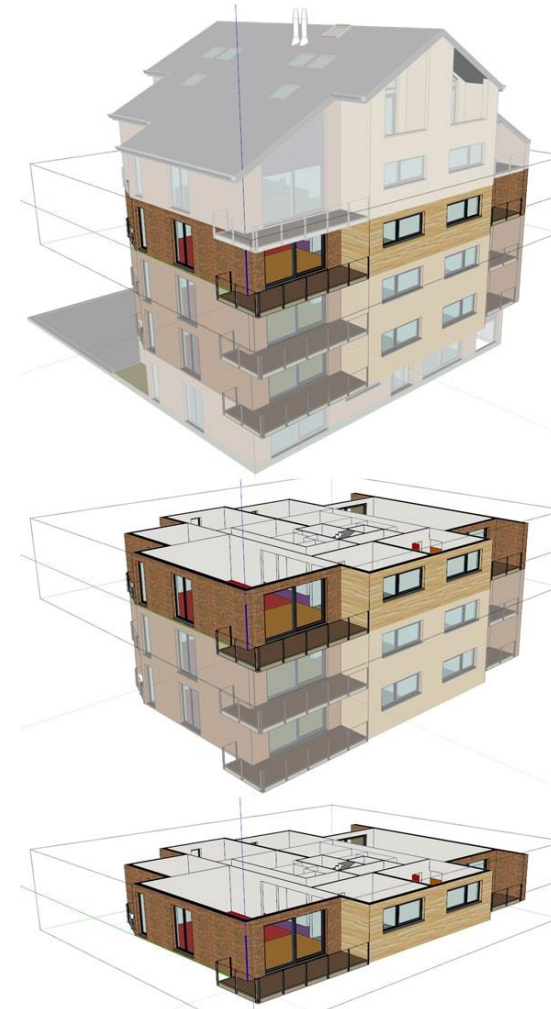


- 4 ans d'expérience dans le domaine AMO programmation.
- Spécialiste handicap, accessibilité et sensorialité dans l'habitat.
- Diplômée du CNAM Paris.
- Assistante juridique.



3.2. Moyens matériels

Logiciels	Descriptif
AUTOCAD Architecture 2016	Pour l'études des pièces graphiques et pour la visualisation des solutions-programme préconisées.
CYPECAD 2016	Particulièrement CYPEPROJECT et CYPE DQE pour l'économie de la construction ; ainsi que CYPE MED pour modélisations énergétiques et acoustiques.
SKETCHUP	Modélisation 3D des bâtiments
ADOBE AUDITION CS5.5	Pour l'analyse spectrale et études des enregistrements.
Abonnement au site BATIPRIX	Pour les estimatifs en programmation et en économie de la construction.
OPEN PROJ	Logiciel de gestion des plannings



Software pour l'Architecture
et l'Ingénierie de la Construction



SketchUp



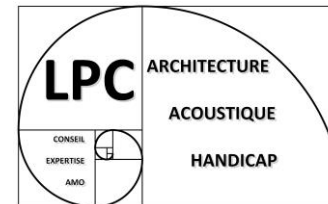
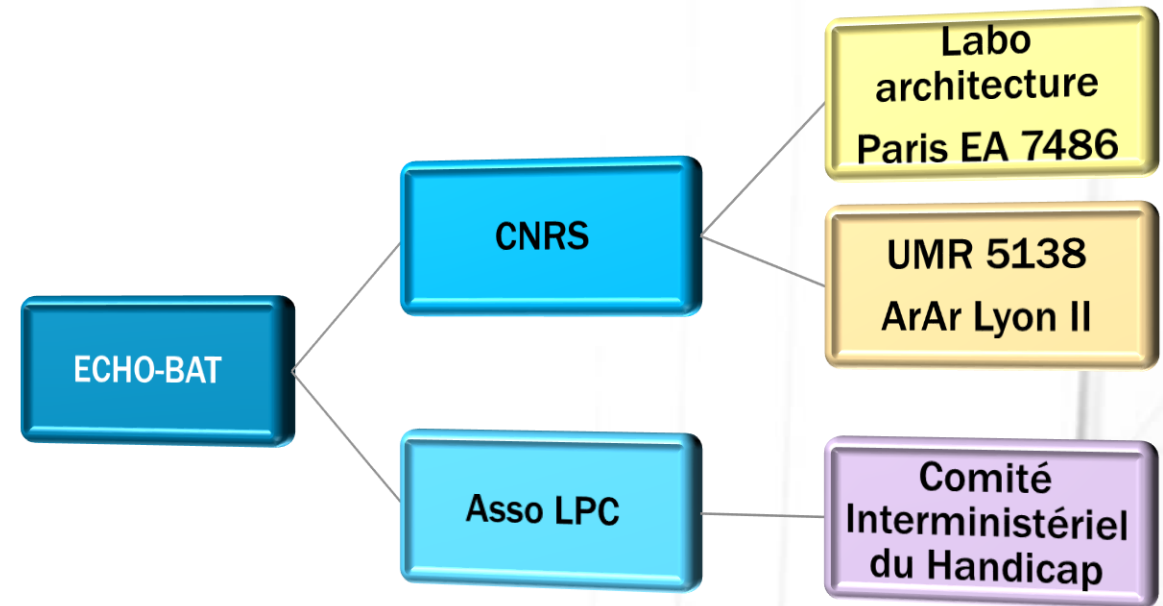
Adobe Audition

Batiprix 



3.3. Ressources externes

ECHO-BAT bénéficie de coopération et d'appuis techniques du fait de son affiliation à deux laboratoires CNRS. Par ailleurs son expertise en matière d'accessibilité handicap et sensorielle lui vient d'une synergie avec LPC dont l'expertise est référencée auprès du CIH.



4. Méthodologie et modes opératoires

4.1. L'articulation présence sur site / travail en bureau

4.2. La méthodologie du « Design thinking » et des « fiches navettes »

4.3. Phasage et moyens d'études



4.1. Articulation présence sur site / agence

Présence sur site

- Animation de l'équipe de pilotage.
- Suivi des diagnostics
- Evaluations des coûts travaux (métrés) : DQE
- Animation des réunions en phase conception.
- Démarches en mairie / service urbanisme
- Suivi de chantier en phase réalisation

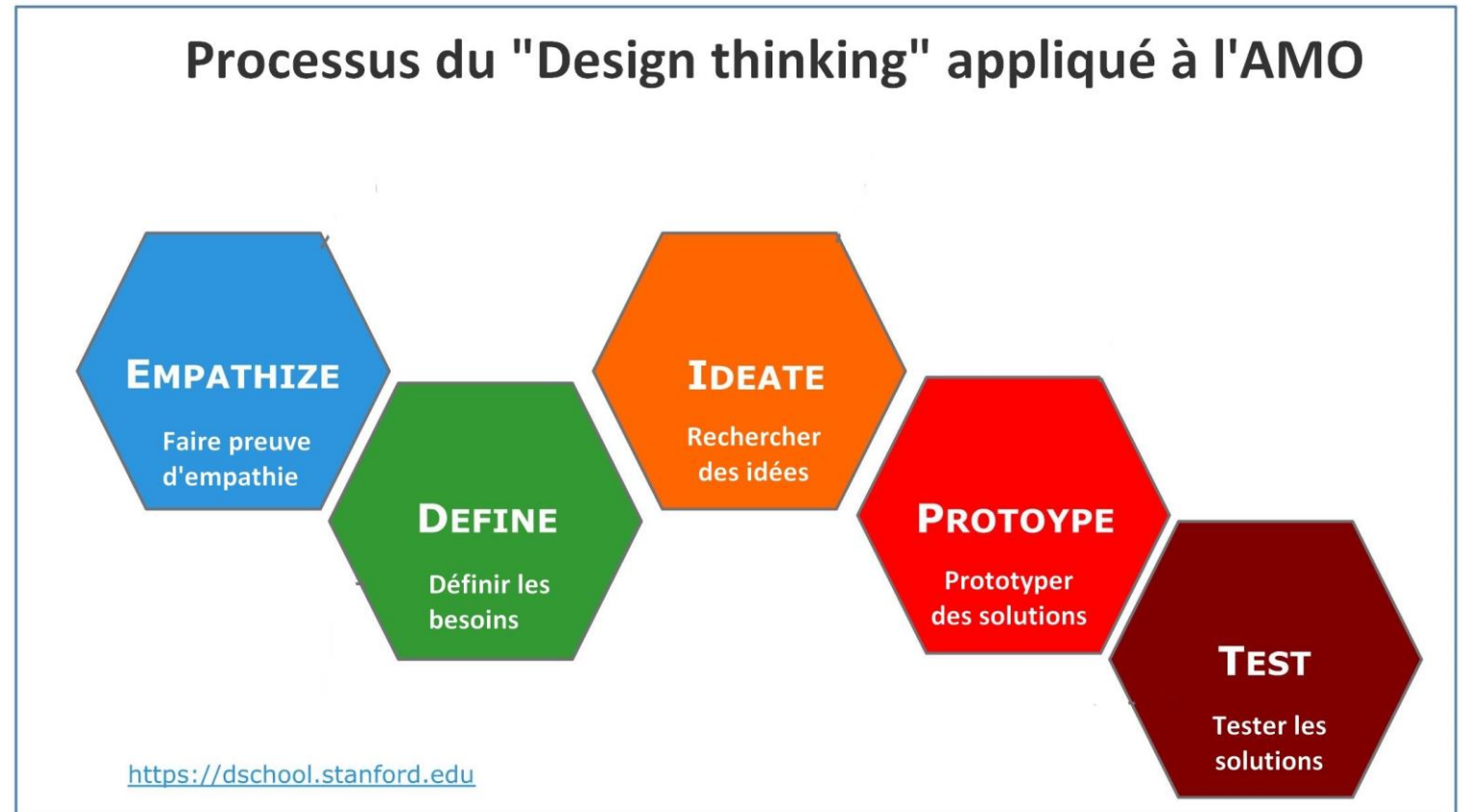


Travail à distance

- Rédaction des Comptes-Rendus de réunion.
- Rédaction des divers dossiers (programme, assurances... etc.)
- Analyse des offres et de la solvabilités des interlocuteurs.
- Veille téléphonique 5 jours sur 7.
- Réactivité dans les 24h en cas d'urgence sur site.

4.2. Méthodologie du « Design thinking »

- **PRINCIPE** : Initialement développé dans les agences de design, le « Design Thinking » a été transposé pour les phases de programmation en écriture architecturale. Le processus comporte 5 étapes, alternant des postures d'ouverture et de fermeture : cette méthode permet de parvenir à faire émerger le scénario optimal en fonction des attentes de la MOA.



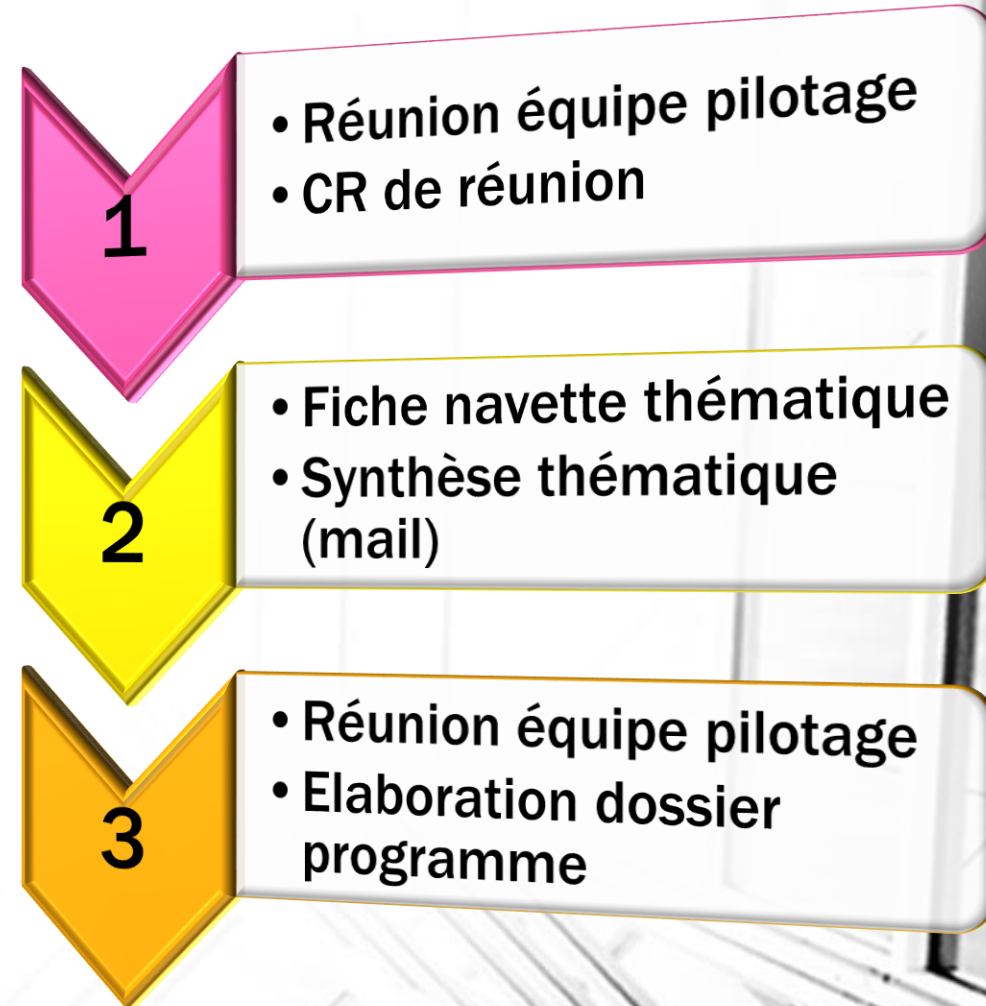
4.2. Les cinq étapes du « Design thinking »

Les 5 étapes décrites par IECHO-BAT sont les suivantes :

- **Empathie** (*ouverture*) = on se décentre de soi pour comprendre un besoin et se mettre à la place de ceux qui le rencontrent.
- **Définition** (*fermeture*) = on résume pour définir clairement le problème à résoudre : formuler la problématique en une phrase.
- **Idéation** (*ouverture*) = on diverge pour générer plein d'idées (brainstorming) pour répondre au problème.
- **Prototype** (*fermeture*) = on se focalise sur la meilleure idée pour développer un prototype (brouillon / maquette / plan...).
- **Test** (*ouverture*) = on s'ouvre aux autres pour tester le modèle auprès des utilisateurs et prendre en note *tous* les retours critiques.
- Les deux dernières étapes fonctionnent en binôme : Une fois que l'on a recueilli le feedback de la part des utilisateurs-testeurs à l'étape 5, on repart sur l'étape 4 pour améliorer le prototype (scénario). Ensuite on teste (étape 5) le scénario amélioré. On fait cette boucle itérative autant de fois que nécessaire pour arriver au scénario final.

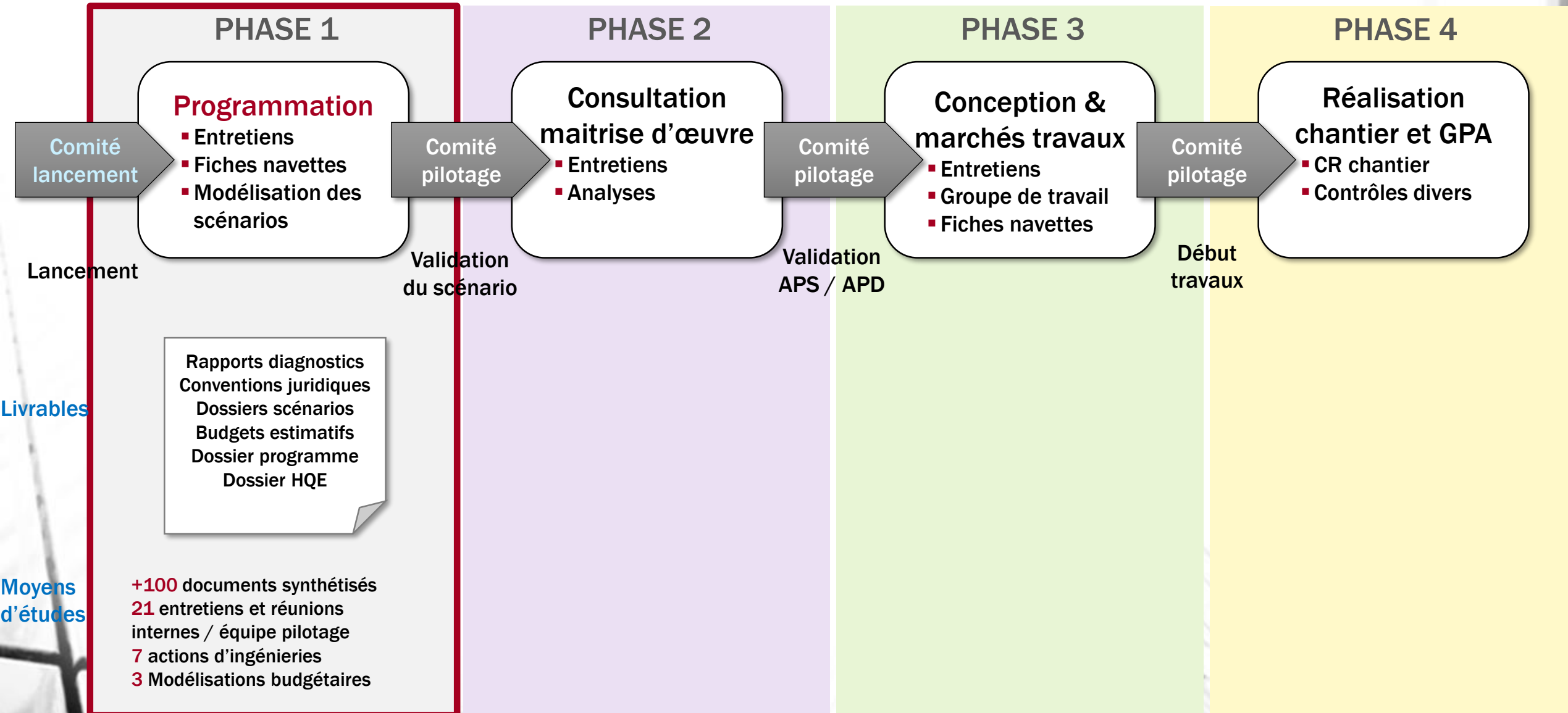
4.2. Méthodologie des fiches navettes

- Une équipe de pilotage de la maîtrise d'ouvrage devra être mise en place, représentant la maîtrise d'ouvrage.
- Pour faciliter le travail entre l'AMO et l'équipe de pilotage, et pour éviter une surcharge de réunions, nous avons mis en place les « fiches navettes ».
- **PRINCIPE** : Entre chaque réunion, une grille de questions sera transmise aux membres de l'équipe. La réponse aux questions se fera de manière numérique.
- **DES FICHES THEMATIQUES** permettront d'aborder tous les points requis pour l'élaboration du dossier programme : thermique, ambiances, besoins techniques, cibles HQE, accessibilité handicap, procédés de construction...

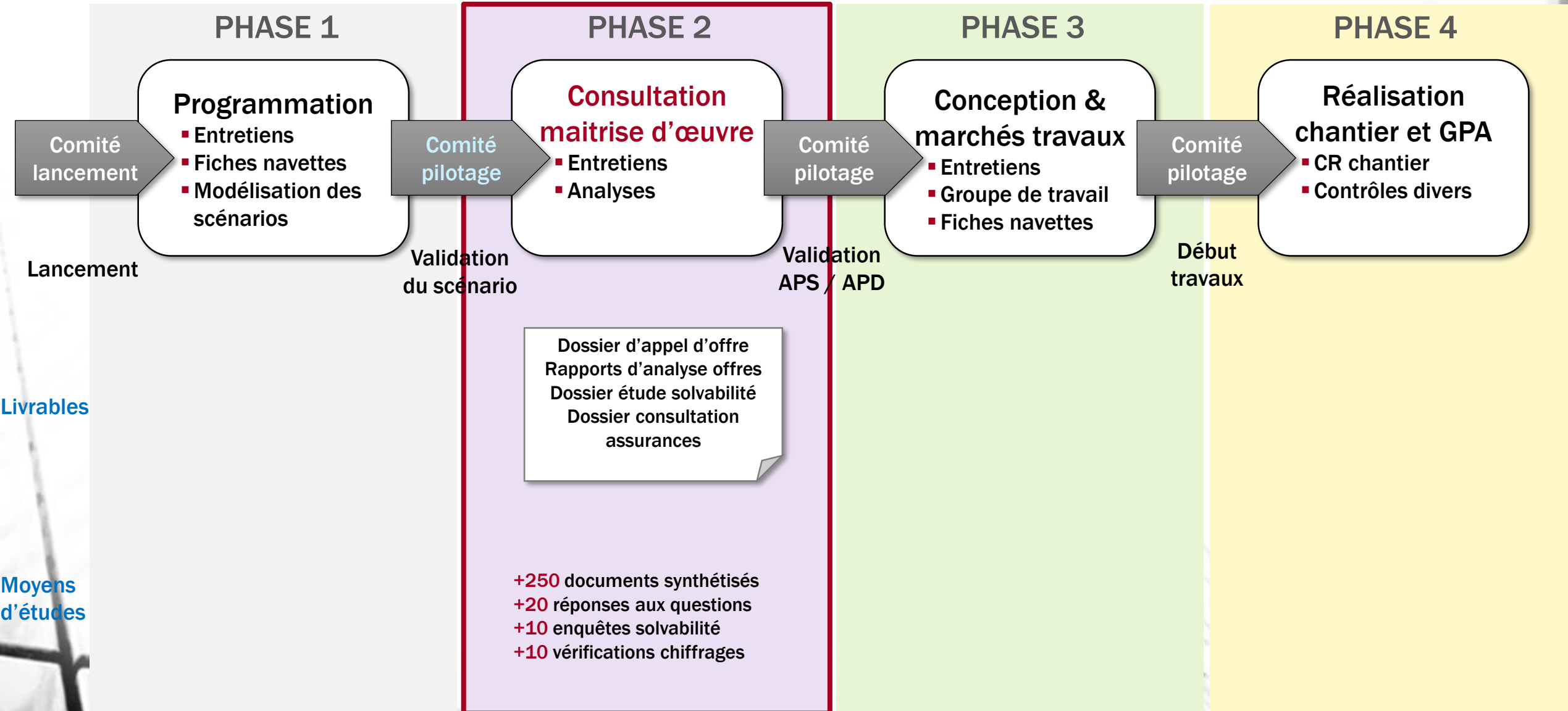




4.3 Phasage et moyens d'études

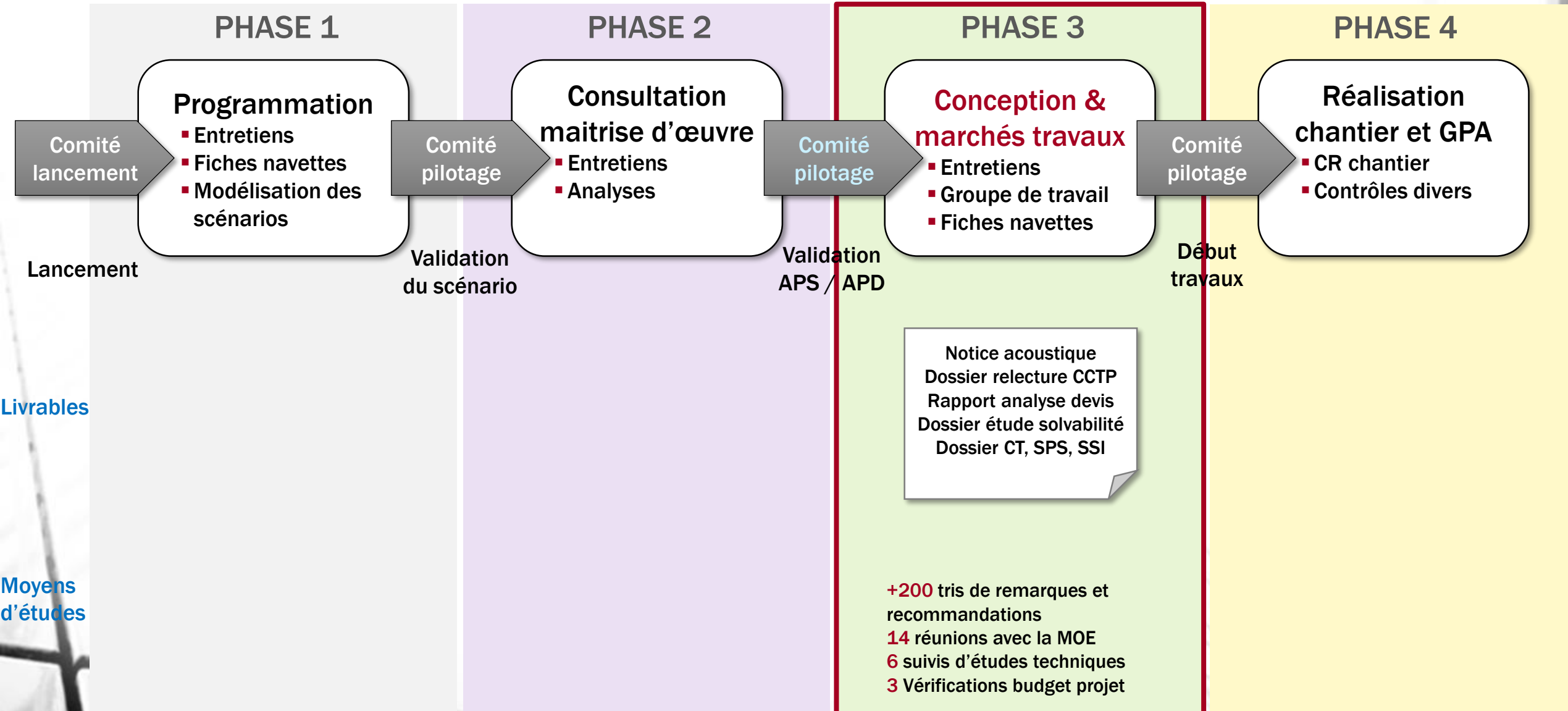


4.3 Phasage et moyens d'études



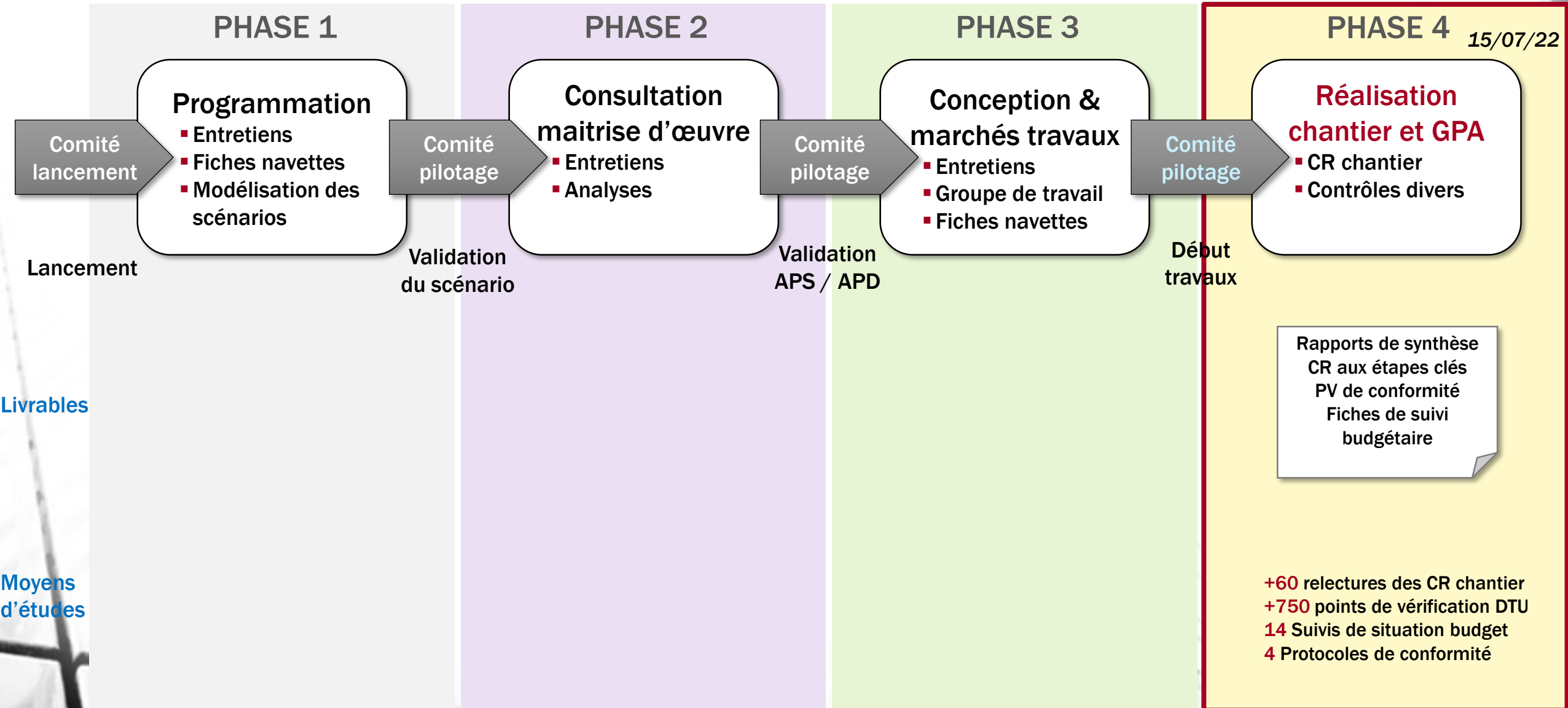


4.3 Phasage et moyens d'études





4.3 Phasage et moyens d'études

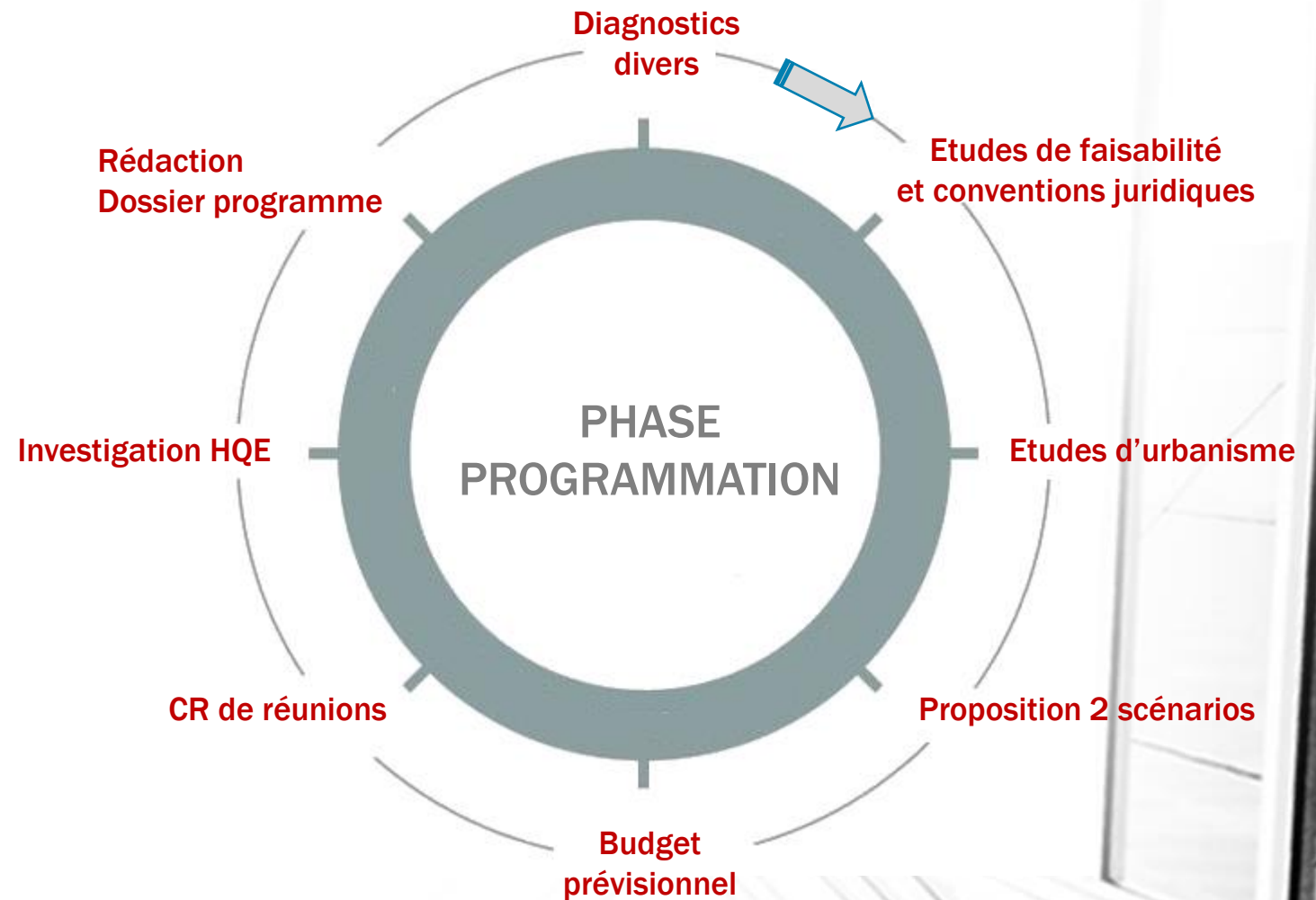


5. Phase 1

La phase de programmation constitue l'étape déterminante pour l'élaboration du projet architectural.

De sa qualité dépendra la pertinence du budget prévisionnel d'une part et d'exhaustivité des éléments du dossier programme d'autre part.

Pour un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant, la rigueur de cette phase est impérative pour protéger l'économie de la construction.

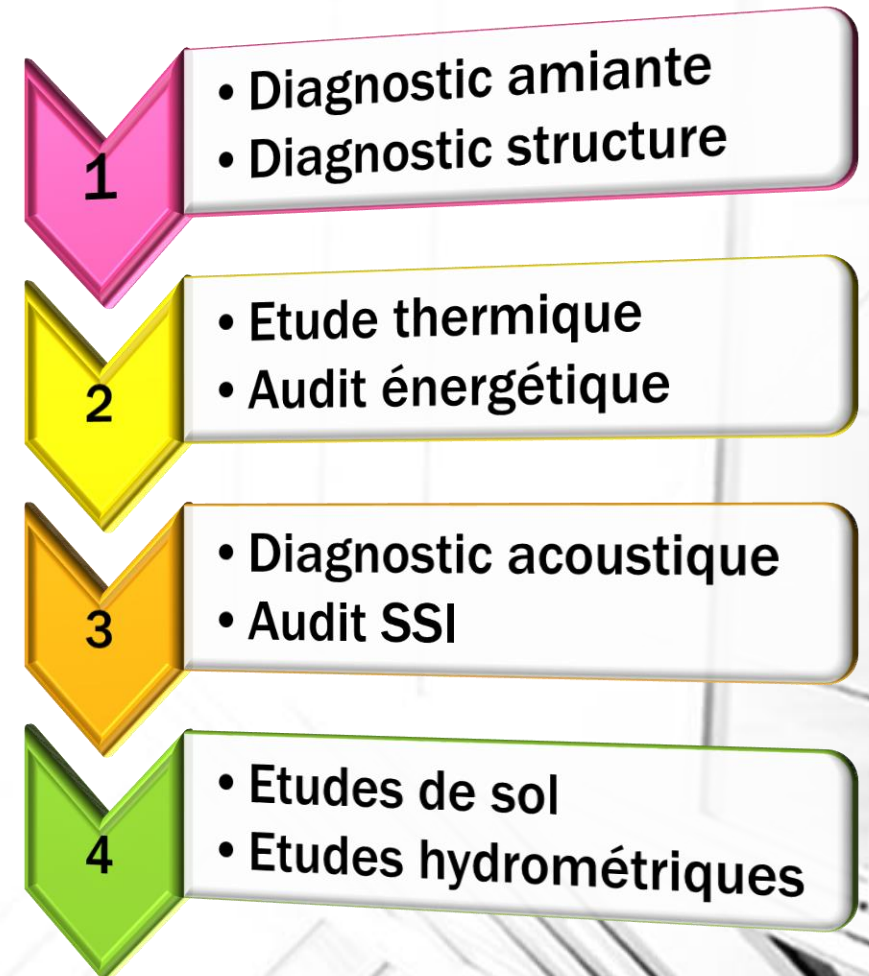


5.1 Les diagnostics préalables

Avant de s'engager dans l'élaboration du dossier programme, pour la réhabilitation d'un bâtiment existant, un certain nombre de diagnostics sont requis.

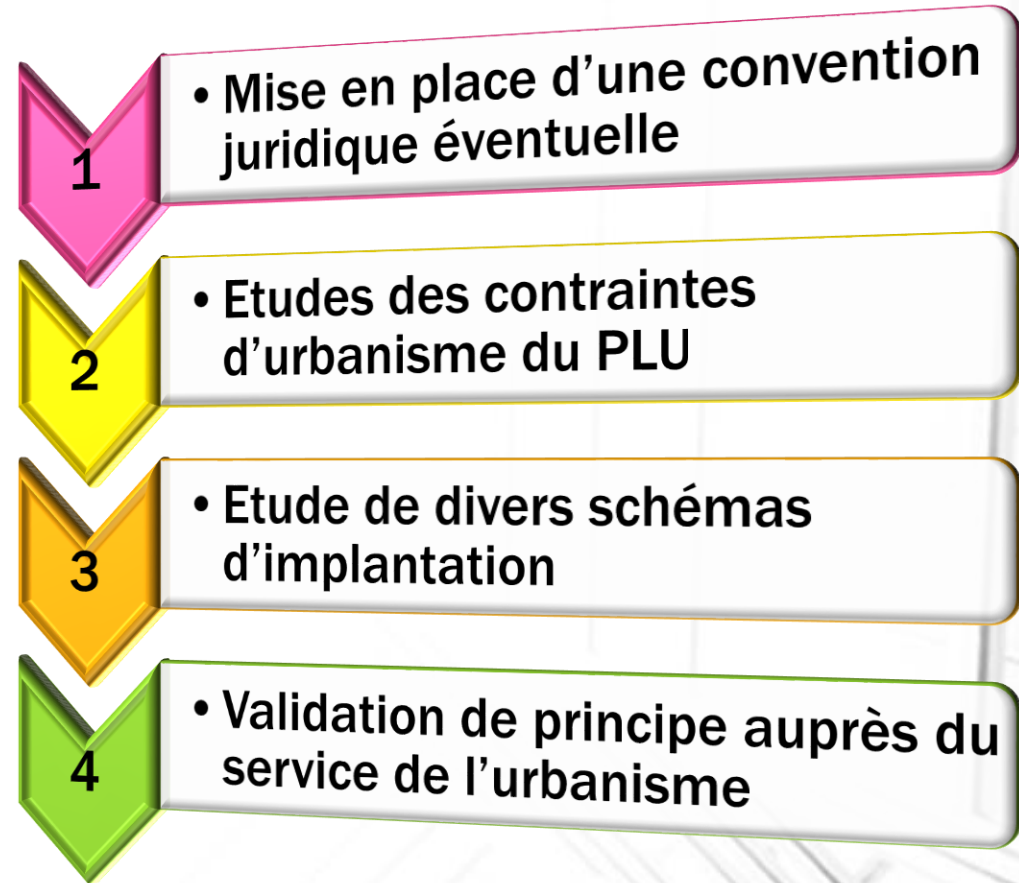
Certains sont réalisables par l'AMO et d'autres doivent être effectués par des BET spécialisés.

Les résultats obtenus participent à l'étude de faisabilité du projet. Certaines options seront ou non envisageables en fonction des rapports de diagnostics.



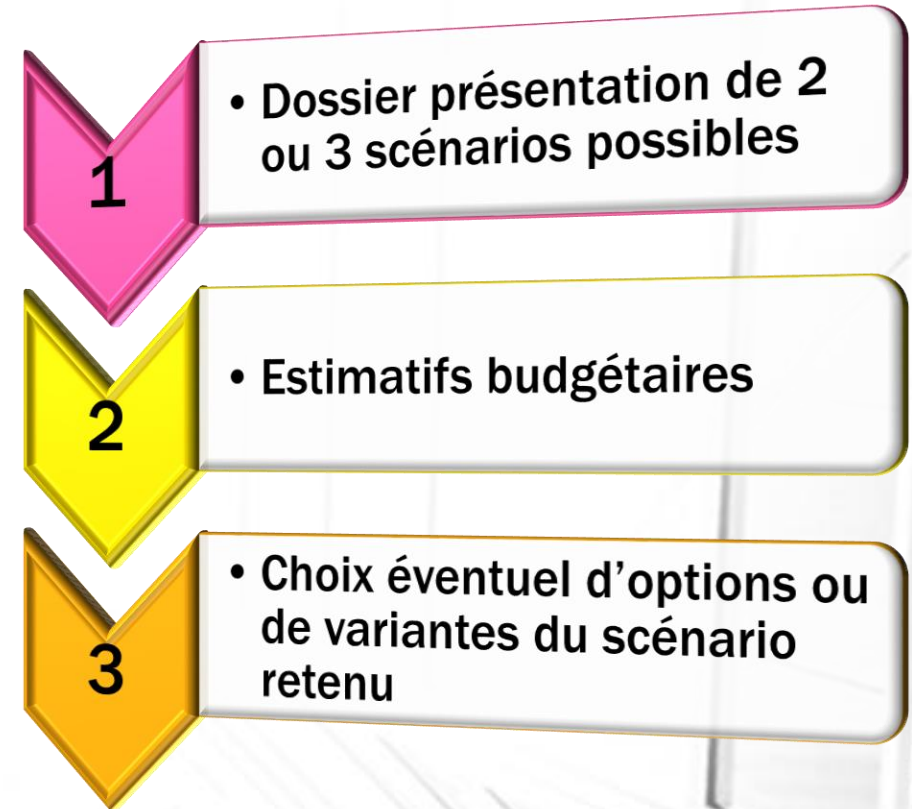
5.2 Etudes capacitaires et études de faisabilité

- Pour protéger le montage juridique et financier de la maîtrise d'ouvrage, ECHO-BAT prend en charge la rédaction de conventions éventuelles.
- Etudes des exigences du Plan Local d'Urbanisme pour déterminer les contraintes capacitaires en termes d'extension du bâti existant.
- Réalisation de schémas d'implantation en dialogue avec la MOA. Des plans (de type esquisse) et modélisation 3D seront proposés lors des réunions de l'équipe de pilotage.
- Pré-validation auprès des services de l'urbanisme : cela permet de savoir à l'avance que le permis de construire sera susceptible d'être accepté.



5.3. Présentation de 2 ou 3 scénarios

- Une fois les études préalables accomplies, l'AMO constituera un dossier complet pour **deux à trois scénarios différents** (texte + diaporama + modélisation 3D). Il existe parfois des solutions techniques auxquelles la MOA n'a pas forcément pensé.
- Pour chacun d'eux, avantages et inconvénients seront mis en perspectives.
- Pour chacun d'eux un estimatif budgétaire sera présenté.
- Ceci permettra à la Maitrise d'Ouvrage d'évaluer si son prévisionnel de financement est en adéquation avec le projet.
- Cela permettra éventuellement aussi de proposer ensuite dans le dossier de consultation MOE des options ou des variantes.



5.4. Investigations HQE

- Avec ou sans désir de labellisation de la part de la MOA, ECHO-BAT propose la prise en compte des repères de Haute Qualité Environnementale.
- Certaines réunions de l'équipe de pilotage seront consacrées aux choix de 7 cibles prioritaires parmi les 14 de la nomenclature.
- Ces choix seront intégrés au dossier programme pour la consultation des maitres d'œuvre.
- En cas de choix de labellisation HQE, une demande un protocole de validation sera mis en place.



5.5. Rédaction du dossier programme

- Synthèses des fiches navettes pour la mise en forme d'un cahier des charges complet.
- Présentation de l'historique des scénarios d'implantation non retenus.
- Intégration des résultats des diagnostics.
- Intégration des données HQE et du dossier correspondant, avec les 7 cibles retenues.
- Présentation du scénario retenu et des options éventuelles attendues.
- Rédaction de fiches programme pièce par pièce du nouveau bâtiment : avec descriptif précis des attentes structurelles et matériaux.

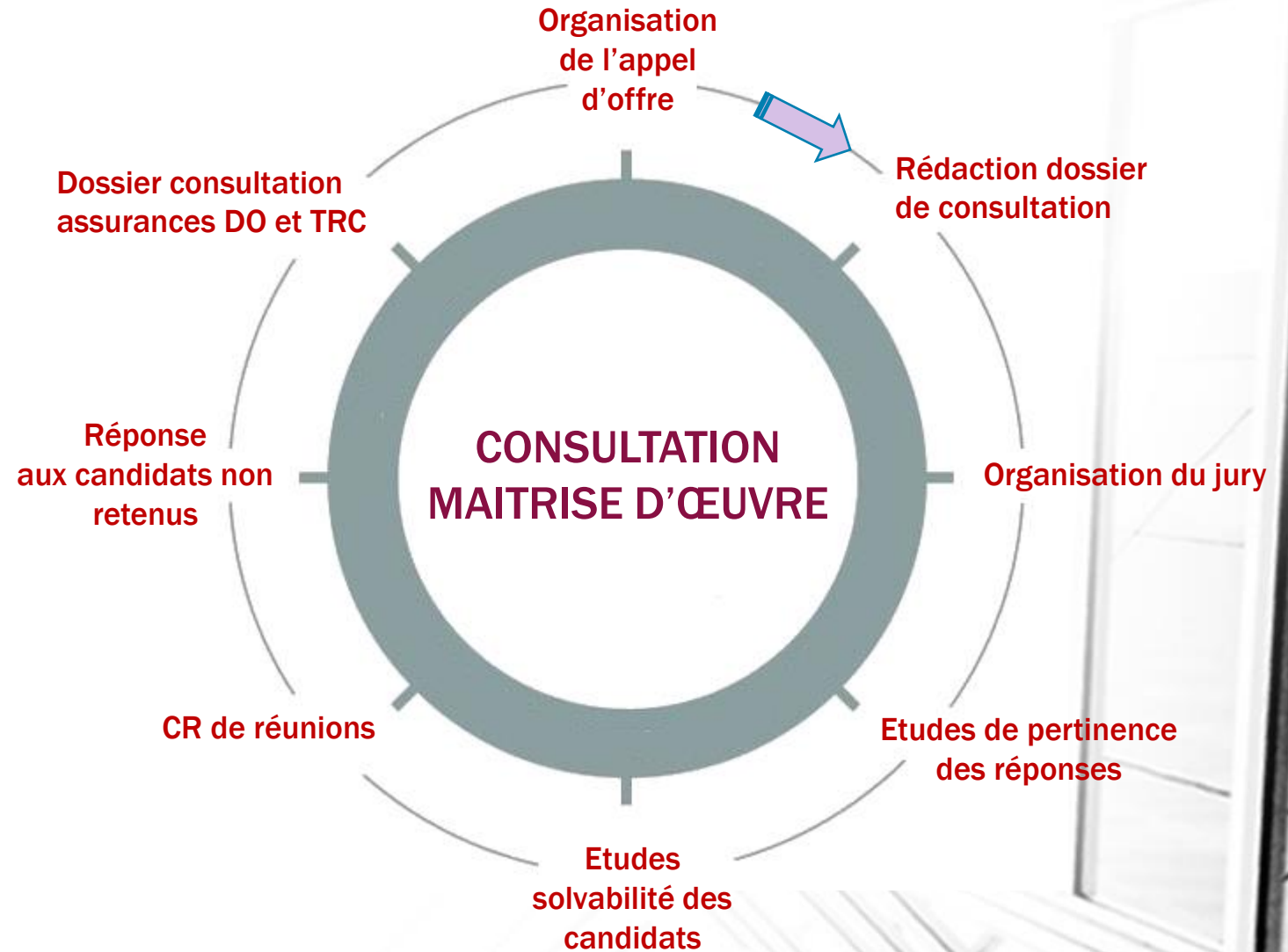


6. Phase 2

La phase de consultation des maitres d'œuvre constitue le prolongement logique de la phase de programmation.

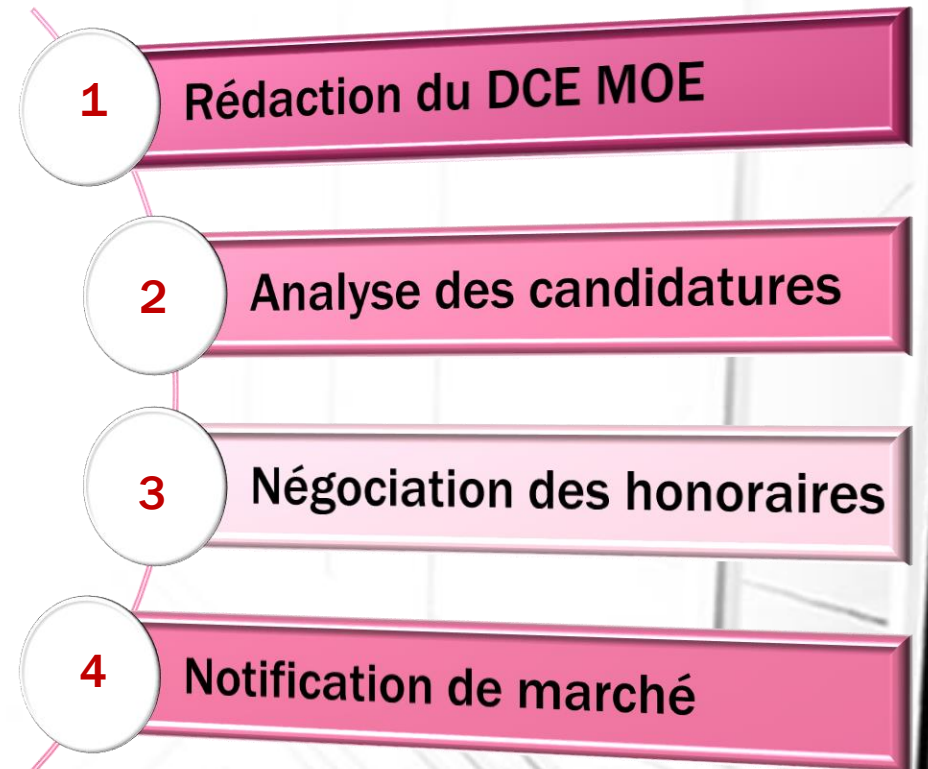
ECHO-BAT sera l'interlocuteur technique des candidats pendant la phase de consultation pour répondre à toute demande de renseignements.

ECHO-BAT présentera une disponibilité particulière pour cette phase, de manière à ne pas perdre de temps. Le choix de la MOE constitue la clé de la réussite du projet



6.1. Organisation de l'appel d'offre MOE

- Rédaction des pièces administratives : CCAP, CCTP et règlement de consultation.
- Organisation du jury.
- Analyse des candidatures et des offres avec identification des points faibles et points forts.
- Etude de solvabilité des candidats (analyse de leur santé financière et prise de renseignements auprès de leurs clients antérieurs).
- Négociation du taux d'honoraires MOE sous l'autorité du maître d'ouvrage.
- Rédaction des PV d'ouverture des plis et des projets de courriers aux candidats non retenus.
- Mise au point du marché compris rédaction du projet de notification du marché.



6.2. Dossier de consultation des assurances

— TRC EN BREF —

- Présentation des options possibles en termes d'assurances Dommages Ouvrage (DO) et Tous Risques Chantier (TRC).
- Choix des options à intégrer dans le dossier de consultation.
- Rédaction des pièces administratives : CCAP, CCTP et règlement de consultation.
- Proposition d'une liste de compagnies d'assurance sérieuses, ayant fait leur preuves dans le domaine DO et TRC.
- Présentation d'une grille indicative de barèmes pour la négociation des offres.

Événements garantis :

Les fausses manœuvres, négligences, impacts, bris, détériorations, défauts de construction, effondrements, incendies, explosions, chutes de la foudre, vols ou tentatives de vols, catastrophes naturelles, attentats, vandalismes, sabotages, chutes de grêle, grèves, mouvements populaires, dégâts des eaux, erreurs de conception ...

Biens garantis :

L'ouvrage lui-même, mais aussi : les matériaux sur chantier, les ouvrages provisoires, les échafaudages nécessaires à l'exécution des travaux, et au cas par cas selon les besoins : le matériel et outillage, les baraques de chantiers, les plans, devis, documents techniques, administratifs et comptables.

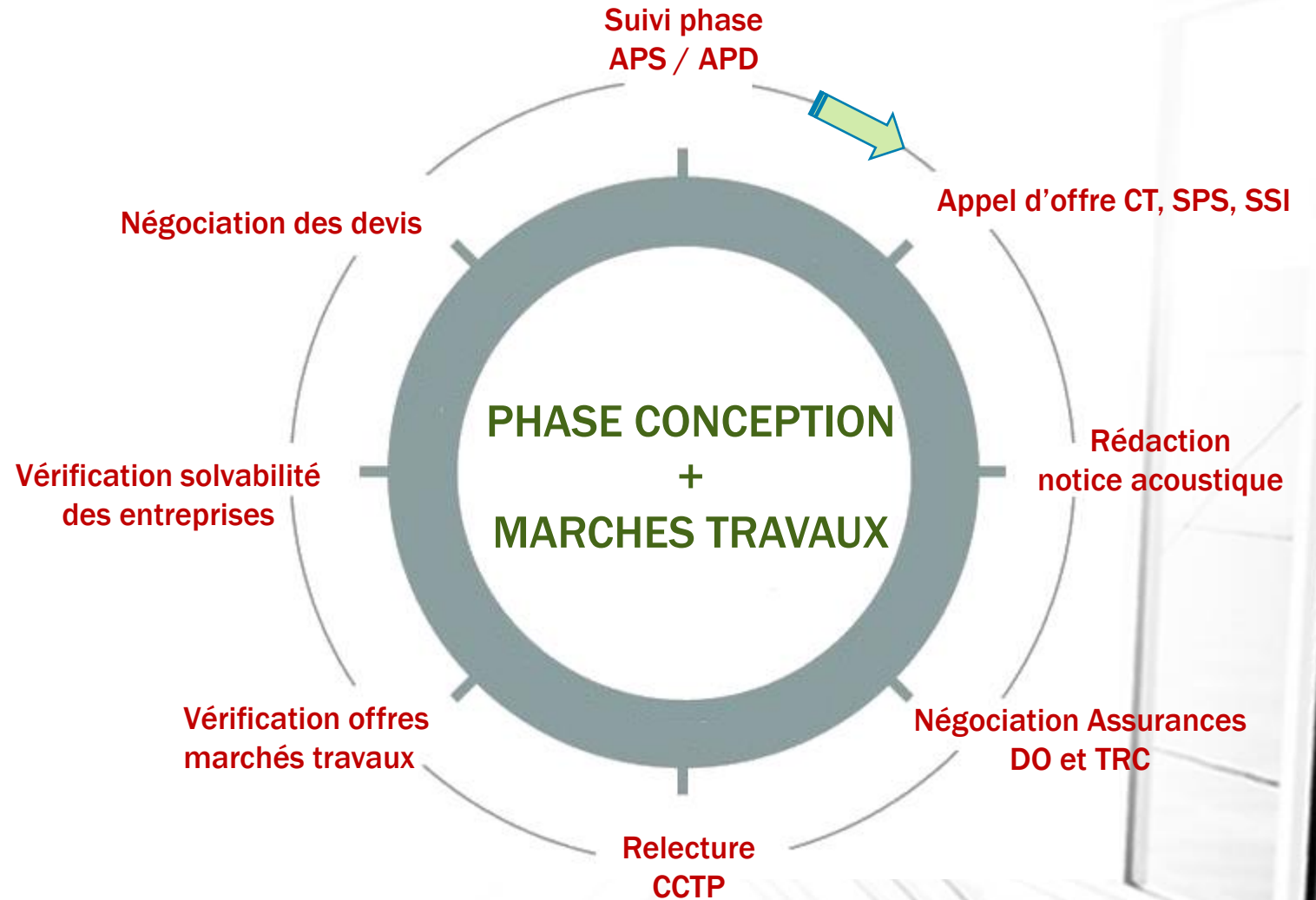
Frais pris en charge :

Les mesures de confortement, de démolition, de déblaiement, les réparations provisoires, les honoraires des hommes de l'art, les frais d'heures de travail, de transport, les frais de nettoyage, et au cas par cas selon les besoins les frais de transport express par tous moyens y compris l'avion, les frais d'heures de travail en dehors des heures normales.

7. Phase 3

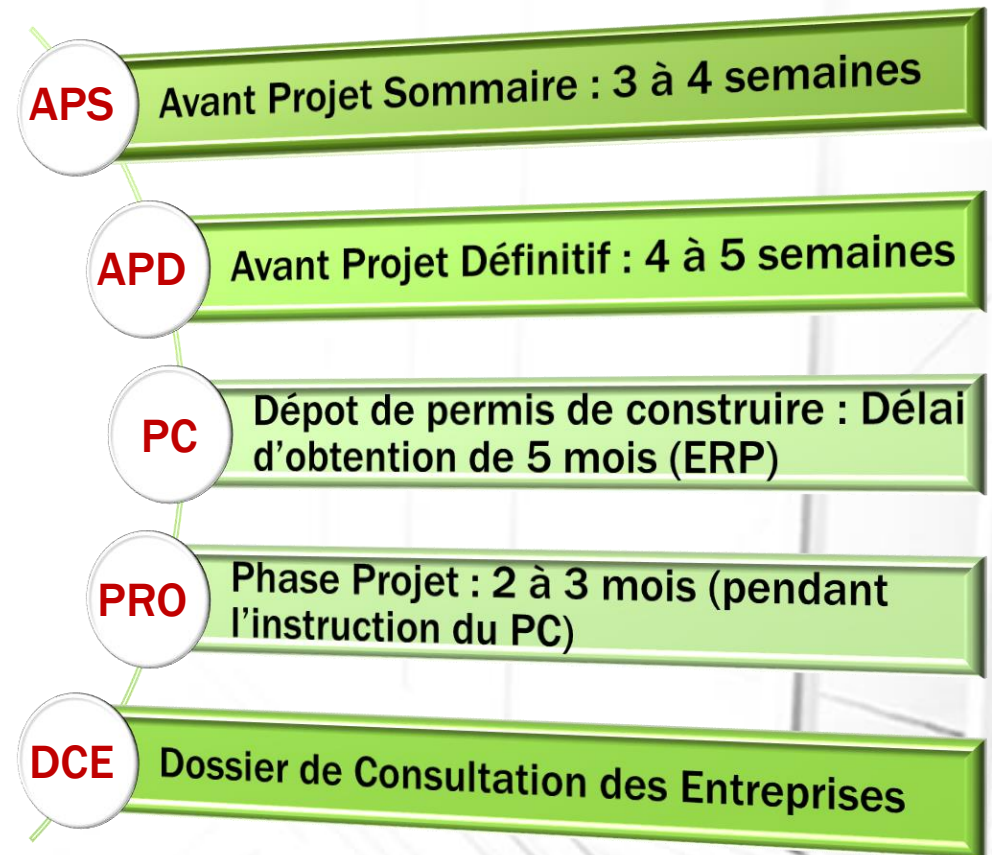
La phase de conception demande une excellente connaissance de l'écriture architecturale : ECHO-BAT sera l'interlocuteur idéal de l'architecte et des BET. Nos compétences pluridisciplinaires garantiront la conformité au dossier programme.

Notre expertise en acoustique nous permettra de rédiger la notice technique à cet effet. Ceci apportera ainsi une économie appréciable à la Maitrise d'Ouvrage.



7.1. Phase de conception

- Analyse du dossier de phase (APS, APD, dépôt de PC, PRO, DCE).
- Présence à une réunion de cadrage par phase.
- Rédaction des compte-rendu de réunion.
- Management des prestataires intellectuels (géotechnicien, contrôleur technique, coordonnateur SPS, ...)
- Rencontre des partenaires : exploitants réseaux, services de secours, DDT, ...
- Relecture rigoureuse du CCTP et réalisation des pièces administratives pour le DCE.



7.2. Les marchés travaux

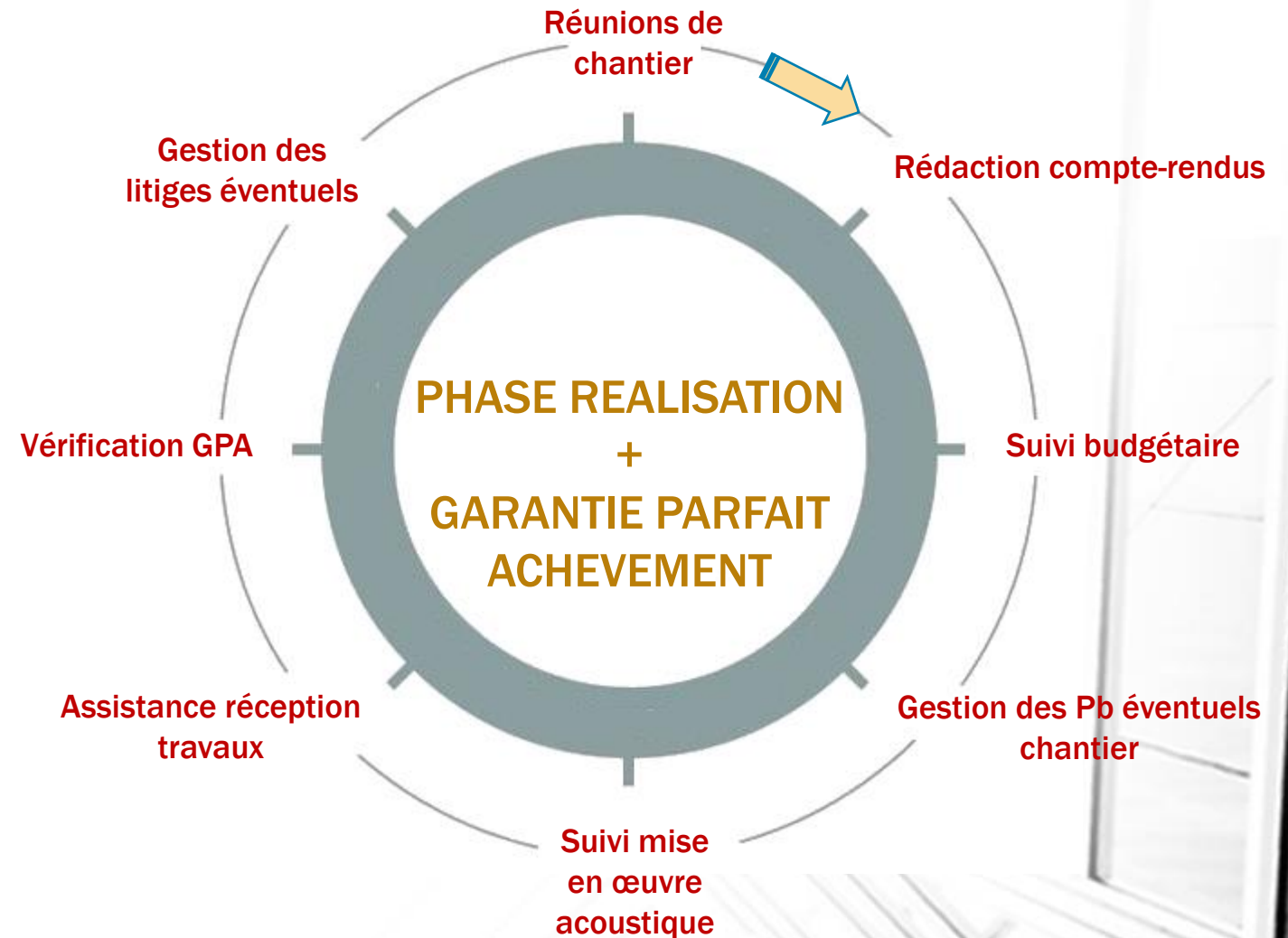
- Proposition d'une liste d'entreprises à consulter.
- Organisation des réponses aux questions posées par les soumissionnaires.
- Organisation juridique de l'analyse des offres.
- Analyse des candidatures et de la solvabilité des entreprises.
- Analyse du rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre (avec point faibles et points forts).
- Organisation des éventuelles négociations.
- Présence à la réunion de validation des offres.
- Mise au point des offres retenues.
- Vérification des décomptes, établissement des acomptes.
- Préparation des courriers aux retenus et non retenus.



8. Phase 4

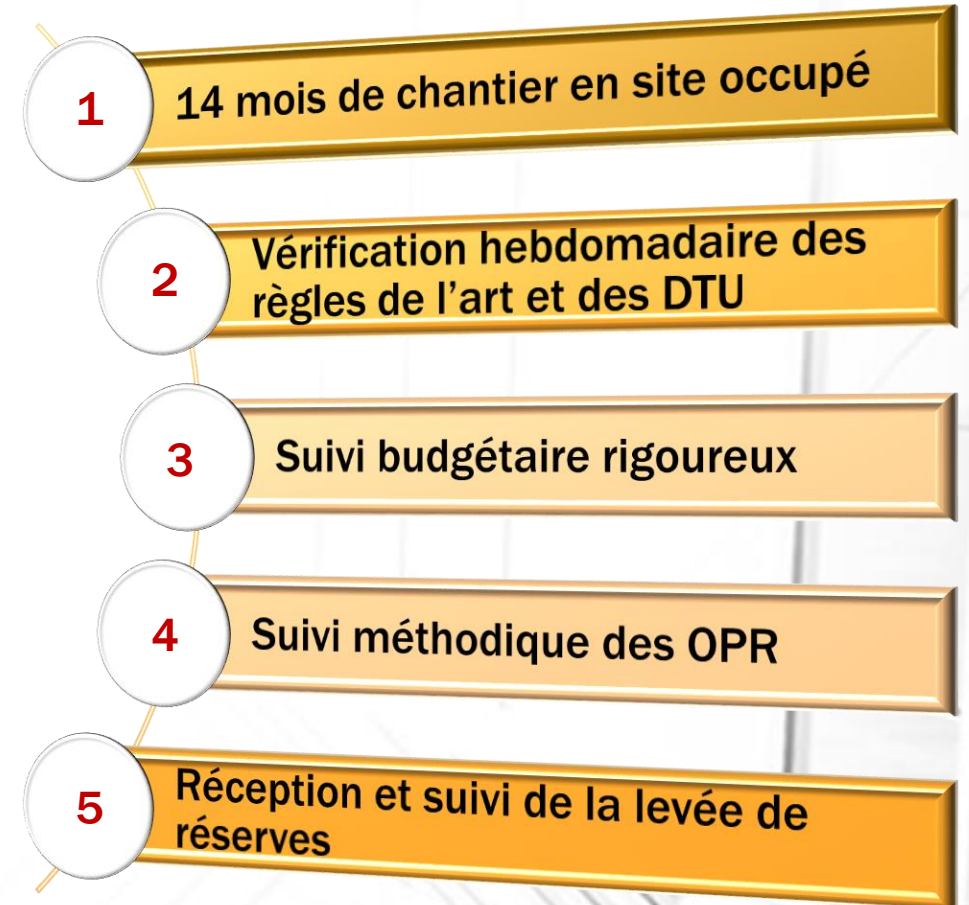
La phase de suivi de chantier : ECHO-BAT sera présent chaque semaine sur site. A chaque phase du chantier, nous nous assurerons que les règles de l'art et les DTU sont bien respectés.

La Garantie de Parfait Achèvement (GPA) s'étend sur une année complète à compter de la réception des travaux. ECHO-BAT assurera des visites de contrôle tout au long de cette année.



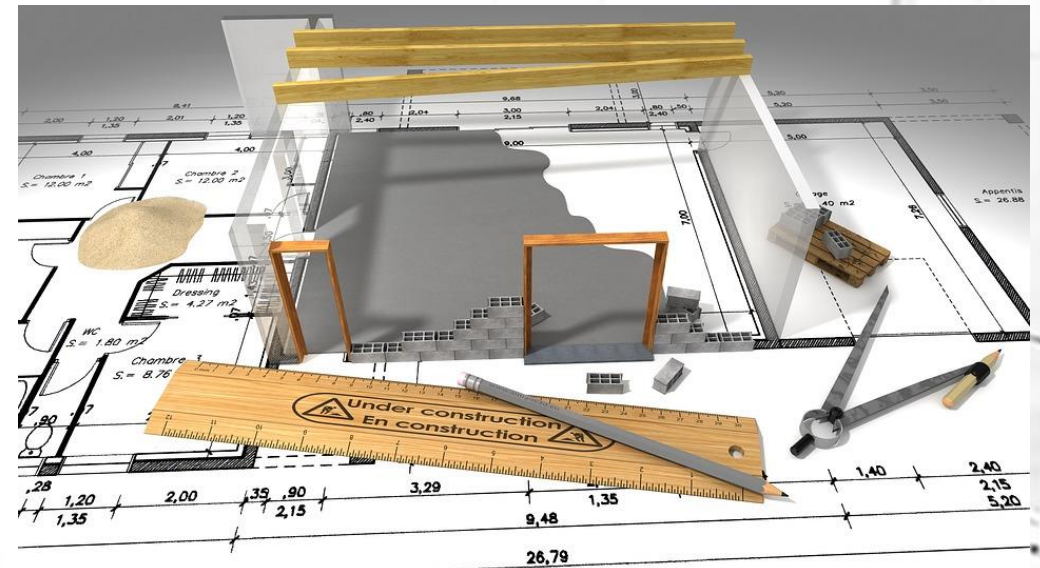
8.1. Le suivi de chantier

- Hypothèse : le projet se déroulera en 12 mois (depuis l'ordre de service de début de travaux jusqu'à la réception des travaux).
- Participation à la réunion de chantier hebdomadaire : vérification du suivi des DTU et de la conformité au CCTP.
- Traitement administratif et financier : suivi des situations budgétaires de chantier et validation des factures pour paiement par la MOA.
- Participation aux Opérations Préalables à la Réception (OPR) : ces procédures font l'objet de dispositions précises. Elles auront été notifiées dès la rédaction du marché de travaux.
- Etablissement du DGD du marché de maîtrise d'œuvre, assistance aux procédures de clôture de l'opération.
- Organisation de la réception + Tests acoustiques et PV de conformité assurés par ECHO-BAT.
- Présence à la commission de sécurité.



8.2. Garantie de Parfait Achèvement

- A la fin de la phase travaux, s'ouvre une année où les entreprises doivent corriger d'éventuels dysfonctionnements liés à des malfaçons.
- ECHO-BAT établira avec l'architecte la liste des réserves et validera leur levée.
- La vérification du bon fonctionnement des installations sera trimestrielle : le calendrier d'intervention sera fixé en dialogue avec la maîtrise d'ouvrage.
- Mise en place d'un protocole de suivi ; rappel éventuel des entreprises en cas de problèmes.
- A l'issue de la GPA, la mission de l'AMO se termine. Ce sont les garanties décennales des constructeurs qui prennent la suite en cas de problèmes.



ECHO-BAT



Lieu-dit Kerboutic, 29340 RIEC SUR BELON

Siret : 831 228 952 000 22

RC PRO : Albingia n° 180 96 09

Tel : 06 63 16 87 89

Mail : 3emevoix@gmail.com

www.echo-bat.fr

